

REGLEMENT DU TOURNOI DU TENNIS CLUB DES PEUPLIERS ATH
Tournoi de Jeunes

Du 14 au 24 Mai 2026

- 1) Le tournoi se joue sous le patronage de l'A.F.T. et selon les règles de la F.R.B.T.
- 2) Téléphone de contact au club-house et secrétariat : 068/28.71.33.
Les premiers matches pourraient débuter dès le jeudi 14 Mai.
- 3) Le tournoi se jouera sur 3 terrains extérieurs en brique pilée et 2 terrains couverts en moquette.
Le juge - Arbitre se réserve le droit de faire appel à des terrains extérieurs au club sous une autre autorité compétente.
- 4) La tenue de tennis et le Code de conduite seront d'application.
- 5) Tous les matches se déroulent en 2 sets gagnants avec tie-break dans chaque set (Hormis matchs de poules en JG-9, JG-11 et JG-13 Grade 3)
- 6) La clôture des inscriptions est prévue pour le mardi 12 Mai 20hrs. Le tirage au sort est programmé pour le mercredi 13 Mai à partir de 10hrs. Les horaires seront disponibles à partir du mercredi 13 Mai dès 18 hrs. Les participants ne seront pas convoqués et sont tenus de prendre connaissance de leur programmation sur tennis.tppwb.be !!!
- 7) Droit d'inscription unique par catégorie, y compris les redevances fédérales: 12€
Toute inscription est définitive. Le droit d'inscription reste dû même si le joueur ne se présente pas au tournoi.
- 8) Chaque joueur devra compléter les horaires de disponibilité sachant que :
 - l'absence d'information signifie disponibilité totale
 - disponibilité idéale de minimum 1 journée le 1^{er} week-end
- 9) Le juge-arbitre tranchera tout cas non-prévu au présent règlement. Le juge-arbitre se réserve également le droit de refuser une inscription qui pourrait entacher le bon déroulement du tournoi.
- 10) Le juge-arbitre se réserve le droit de faire jouer des matchs de jeunes à huis clos dans la salle et ce afin d'éviter des conflits entre parents (ces matchs seront arbitrés)
- 11) Chaque joueur devra se munir de 4 balles en bon état et être présent $\frac{1}{4}$ d'heure avant l'heure prévue pour la rencontre.
- 12) La remise des prix aura lieu le dimanche 24 Mai vers 18 heures.
Présence Obligatoire des Lauréats à la remise des prix. Aucun prix ne sera donné en dehors de cette proclamation.

Le Juge-Arbitre:	CHOQUET Nicolas
Le J-A Adjoint:	KINET Alain

Approuvé par l'AFT.
Pour le comité régional : Hautem Nicolas

Adresse du Club : 19, Chemin des Peupliers - Ath
Sport Club de l'Abbaye - Tennis Club des Peupliers - Matricule 3079